

L'expérience est appelée à se renouveler plus fréquemment; on s'efforce, en effet, de former un plus grand nombre de techniciens et d'annonceurs inuit. Un certain nombre d'annonceurs-opérateurs et de directeurs inuit travaillent déjà dans les stations de radio et de télévision.

#### Formation et emploi

Le monde du travail est dominé par la population blanche, les cadres ne se recrutant, pour ainsi dire exclusivement, que parmi ses membres. Le gouvernement, les entreprises de prospection et d'extraction des ressources naturelles et les compagnies de transport sont les principaux employeurs et le demeureront selon toute vraisemblance. Le monde de travail est, dans le Nord, à peu près identique à celui du Sud, sauf en ce qui a trait à la prospection pétrolière, où les équipes du Sud travaillent, alternativement, sur les lieux de forage et dans les centres administratifs du Sud. L'introduction de ce système, dans certaines collectivités inuit, constitue une heureuse initiative.

A mesure qu'ils acquièrent plus d'instruction et une meilleure formation, les Esquimaux sont en mesure d'assumer des tâches plus variées. Certains sont traducteurs ou commis dans la Fonction publique, d'autres travaillent dans l'entreprise privée. Ils peuvent travailler comme mineurs, menuisiers, ferblantiers ou magasiniers. Quant aux femmes, elles sont employées comme interprètes, assistantes-infirmières, serveuses et hôtesses de l'air. Certains Esquimaux travaillent pour le *Service du Nord de la Société Radio-Canada* comme annonceurs-opérateurs ou directeurs. D'autres optent pour la marine tandis que certains choisissent la carrière de pilotes de l'air. Notons qu'en 1960 un Esquimau a été ordonné ministre de l'Église anglicane et qu'un autre exerce la médecine.

Le gouvernement s'efforce d'offrir aux Inuit des possibilités de formation et d'emploi qui soient compatibles avec leurs aspirations et leurs besoins particuliers. Un groupe de travail spécial a proposé, en 1972, la création d'un Comité de l'emploi des autochtones du Nord dont les travaux ont été fructueux en ce domaine.

On a également mis en oeuvre un *Programme de promotion professionnelle* afin de fournir des fonds et d'autres formes d'aide aux ministères fédéraux responsables de la formation de cadres moyens dans le Nord.

Afin de stimuler le recrutement des autochtones, on introduit dans les contrats gouvernementaux des clauses particulières obligeant les employeurs à les embaucher. Le *Programme d'emploi dans le Nord* s'ef-